

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 21 (1937)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 21^e ANNÉE

N°3

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1937

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

— Pour bien voir son pays — il faut le voir à pied. —

Un peuple qui se souvient est un peuple qui vit. Il ne doit ni oublier ses morts, ni mépriser son passé. Il doit au contraire lui demander des conseils. Ph. Godet.

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1931 (suite). La journée du 22 janvier marqua un nouveau succès pour le groupe de chasseurs bérochiaux, puisqu'au commencement de l'après-midi, ils réussirent à abattre un beau mâle, pesant 83 kilos, dans le Haut du Desens, à proximité du lieu-dit „Yées chez Gatolliat". Dix-sept fusils et 8 rabatteurs avaient pris part à la traque. La victime fut promenée à Montalchez et à Saint-Aubin, où elle excita une vive curiosité, surtout parmi la gent écolière qui sortait de classe à ce moment. Ce fut aussi une juste récompense pour chasseurs et traqueurs qui n'avaient point ménagé leurs efforts pour aider à préserver les champs et les pâturages aux dévastations des déprédateurs. D'après la chronique, la hure du gros sanglier tué au-dessus de Saint-Aubin sera naturalisée et figurera dans la belle collection de la faune locale de M. Charles Roth, au buffet de la gare de Chambrelin.

En Argovie, à Densbüren, dans le Frickthal, un garde a tué, le 26, un sanglier pesant 75 kg., de mémoire d'homme ce gibier n'avait été vu dans cette vallée.

La „Gazette de Lausanne", du 28 janvier, dit que l'on a relevé les traces de deux sangliers sur les flancs des Pléiades, au dessus de Blonay. L'un des animaux aurait été aperçu, sortant du bois, sur les hauteurs dominant la gare de Blonay.

Dans le Jura bernois à Forenet (dist. de Montier), les bêtes noires sont signalées et dans une battue un garde-chasse abat l'une d'elles, pesant 73 kg, les autres s'enfuient vers le Doubs.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1937, N°2, p. 15 à 17.

Le 29 janvier, six chasseurs de Concise, partis à la recherche de sangliers divaguant dans la région, eurent la chance de rencontrer les animaux cherchés et de tirer cinq laies, la plus grosse pesait 110 kilos, les autres environ 60 kilos chaque animal. Cet exploit a eu pour théâtre la forêt située entre Concise et Yammarcus, sur territoire vaudois.

La neige tombée facilite la poursuite des bêtes noires, les chasseurs se servant de skis. Le 31 janvier dans le village de Marchissy, à l'o. d'Aubonne (Vaud), des appels se faisaient entendre, « ils sont vers la Guilletaz ! » — En effet, un groupe de pachydermes avait été dérangé par un bûcheon. Une douzaine de chasseurs et de traqueurs partent immédiatement pour cerner le bois, mais les sangliers, au nombre de huit, déguerpissent vers le pré d'Aiguette, puis remontent en passant près des pourvoyants. Un chasseur réussit à tuer une laie pesant une quarantaine de kilos. La bête fut ramenée en triomphe au village. Il fut constaté par la suite qu'elle était portante de sept petits.

Dans les bois de Moznand, des chasseurs de Yuteboeuf et d'Orbe tirent un sanglier du poids de 52 kilos.

Février. Le 2, les chasseurs de Marchissy (voir ci-dessus) se mettent de nouveau en battue et tirent encore une laie, mais d'un poids quelque peu supérieur à celui de la bête tuée deux jours auparavant. Cette seconde victoire portait également 7 petits.

Dans la même journée, les chasseurs bécotchaux font une traque, au cours de laquelle on abat une laie, pesant 60 kilos, au dépeçage l'on constata la présence de six petits.

Au pont de Cerjaulaz, dans le bois de la commune de l'Yle, des chasseurs de Montichex et de ses environs tirent, le 2, un sanglier mâle du poids de 50 kilos. —

Toujours le même lundi, des chasseurs de Morges ramènent d'une battue un sanglier pesant 70 kilos. L'animal avait été tiré dans les bois de Fermens, près d'Apples. — Un autre groupe de 3 chasseurs, d'Apples et de Ballens, fait une battue fructueuse aux alentours de Bécollas (dist. d'Aubonne) et rentre avec une laie de 60 kilos et quatre marcassins pesant chacun 30 kilos.

Le 6, des chasseurs de Fontaines sur Grandson poursuivent sans relâche, dès le matin, une bande de sangliers. A la fin de l'après-midi un chasseur de Grandevant tire, dans la forêt de la Râpaz, une laie portante, pesant 83 kilos. L'animal tué, exposé sur la terrasse du château à Grandson, suscita une vive curiosité parmi la population. Les chasseurs de cette contrée n'ont qu'à patienter, la neige abondante qui recouvre le Jura force les bêtes noires à descendre, puis à stationner à la lisière des forêts ce qui leur permet de gagner plus facilement la plaine pour y trouver leur nourriture. En effet, depuis quelques jours on a signalé des sangliers, rôdant par groupes, près des habitations et dans les vignes, ce que l'on avait point encore vu. La nuit venue, ces bêtes poussent une randonnée jusque près de la rive du lac. A Corcellettes, des champs ont été retournés. — Un groupe de ces pachydermes a été aperçu aux abords immédiats de Grandson. On raconte aussi qu'une enfant s'est trouvée fortuitement, dans la cour de la ferme familiale, devant un sanglier rôdeur. — Toujours dans cette même région vaudoise, dans la forêt de la Râpaz au bord de l'Arnon, les chasseurs ont tiré quatre laies, dont la plus grosse pesait 89 kilos. En les dépeçant, on constata qu'elles étaient portantes et l'on compta en tout 37 petits.

— L'on racontait encore qu'un habitant de Fiez sur Grandson, rentrant tardivement

chez lui, avait fait la rencontre d'une douzaine de sangliers, au dessus de l'étang, ces animaux regagnaient la forêt. — Dans la matinée du 7, une bande de 7 ou 8 bêtes noires, débouche des signes sous Serraux, suit à bonne allure la route cantonale „ Sous Begnins“, effrayant les personnes rencontrées, la bande traverse ensuite les vergers du château du Marthéray passe sous le cimetière et, de là, dévale le rallon de la Seime pour remonter bientôt près des cibles de Begnins et disparaître dans le „Bois de Chênes“. Les chasseurs sont alertés à Begnins et à Gland et partent, deux heures plus tard, dirigés par le gendarme, à la recherche des pachydermes; bientôt un groupe d'une douzaine de bêtes noires est cerné au fond du ravin qui domine le hameau de la Cézille. Les animaux grimpent la pente raide, mais le mur de soutènement (haut de 7 à 8 m), vers le Moulin Cornax les arrête; ils reviennent alors vers les chasseurs, où ils sont accueillis par un feu meurtrier. Près du pont de la Cézille, rière de Begnins, là, six des fuyards sont tués, le reste de la bande regagne le „Bois de Chênes“. Les victimes descendues à Begnins, sur un char à pont, soit deux mâles et quatre laies, représentaient un poids total d'environ 300 kilos.

Des chasseurs d'Orbe ont tiré dans le bois de Chassagne, au chemin de la Mesagère, 8 février, un sanglier pesant 60 kilos.

Le 10, dans l'après-midi, les chasseurs de Gland et de Begnins, accompagnés du gendarme et d'un rabatteur, se mettent à la poursuite d'un groupe de sangliers. Malgré le manque de neige et la difficulté de la chasse, ils réussissent à abattre trois laies, pesant respectivement 35, 65 et 71 kilos. La chasse a continué.

Durant ce même après-midi des ouvriers occupés à la pépinière Guidoux, près de Chavannes - Renens, sont surpris de voir un sanglier tout près d'eux. La porte est fermée et à l'aide de leurs outils les terrassiers tuent le sanglier. — A 20h.30 un sanglier est signalé traversant les voies du triage de Renens, puis les voies directes, il s'enfuit dans la direction du lac, sous les yeux de cheminots surpris.

La „Revue“, du 12, relate ce qui suit: „On en rit encore dans le village de Genollier (village à 6 km. N. de Nyon) Le facteur postal de la localité en tournée aperçoit soudain devant lui une demi-douzaine de sangliers. Il se met à leur poursuite saute sur l'un d'eux, l'attrappe par les oreilles et se débat vigoureusement avec l'animal. Une personne munie d'une bêche, arrive sur les lieux, elle en porte un coup fatal au pachyderme.“

Dans l'après-midi du 13, une bande de neuf sangliers était signalée à la Gingine, dans la forêt de Piry. Un groupe de 9 chasseurs, 3 gendarmes et un rabatteur part à la poursuite des animaux aperçus. Ceux-ci sont bientôt rejoints et trois individus de la bande sont tués. Ils pèsent respectivement 30, 65 et 86 kilos. Le reste du groupe s'enfuit et put atteindre le bois voisin de la ferme de la Gingine; là, les animaux poursuivis veulent quitter le couvert, entre „l'arrêt du Signal du Dougy et Essertines“, malencontreusement pour ces animaux, ils tombent sur une équipe occupée à déblayer la neige. Les hommes poussent des cris, les bêtes effrayées, rentrent en forêt. Bientôt la fusillade retentit. C'étaient des poursuivants en skis, chasseurs et gendarmes, arrivant de Burtigny. — Les bêtes noires complètement affolées reprennent leur course vers l'arrêt du Signal, entrent dans un jardin sans s'émouvoir des coups de pelle, que leur octroyent largement les hommes de corvée, du reste sans grand dommage pour les pachydermes, lesquels se dirigent sur Châtel. Deux bêtes noires sont encore abattues „au Paradis“ entre Bugnauz et Mont, elles pesaient l'une 80 k^{os} et l'autre 40 k^{os}.

A suivre

LES CYGNES DU LAC DE NEUCHÂTEL. ⁽¹⁾

1933. Ses premiers jours de mars le juv. cygne de l'an dernier a encore quelques pennes des ailes teintées de bistre. — 10, 17, deux cygnes dans le port de Neuchâtel, aucun le 25, mais ce jour-là j'en observe un, près des Bains des Dames de Serrières et 2 le long du Quai Buchard — 5 Mai au 24 VII, l'individu isolé (du 25 II.) stationne encore dans les parages des Bains à Serrières; même observation en juin et juillet, il erre jusqu'aux Ruaux, puis à proximité de l'embarchure de la Serrière. — Septembre 7, il se tient dans la baie de l'Évole.

CIGOGNES EN SUISSE.

D'après les renseignements émanant de M. Bloesch, de Soleure, le stationnement de la cigogne en Suisse se présente comme suit:

1935. Sur 9 nids habités, 7 seulement ont vu leur couvée éclore, en tout 22 cigogneaux (3 sont morts au nid, et 2 victimes d'un accident lors de leur premier essor).

1936. Nids occupés 11 et 16 cigogneaux partent pour leur premier voyage vers le sud.

Ses nids se distribuent comme suit: Cantons de Bâle-Campagne, d'Argovie et de Zurich chacun 3 nids — Thurgovie et Schaffhouse chacun 1 nid. Les cantons de Berne et de Soleure n'hébergent plus de couples nicheurs.

E. Z.

OISEAUX MIGRATEURS. ⁽²⁾

(SUITE)

Pinson des arbres. Mi-janv. 21n pinson chante près de la gare des Serrières (M^e J^e Guill^d) — Mars 25, 27, 28, chant: Allées de Colombier, Ametière d'Auvernier, Évole et Place Furey (Neuchâtel).

Mésange charbonnière. Janv. 27, une grande lardère tintinnabule dans un jardin à Colombier.

Merle noir. fév. 3, chant à Neuchâtel & à Bâle. — 25, chant gare C.F.F. Colombier (M^e J^e Guill^d).

Mouette rieuse. Mars 7, observé, sur le perré de la baie de l'Évole, une seule rieuse avec capuchon brun complet et quelques autres avec tête mouchetée. — 14, le nombre des „gueux" hivernant & bien diminué. — Avril 2, embouchure de la Serrière, au vol une seule rieuse; baie de l'Évole une rieuse de 1936 et une autre de 1935. — 3, à Serrières, deux rieuses non adultes dans le Port et 5 ind. au vol, le temps brumeux m'empêche de noter leur âge.

Cigogne blanche. Mars 25, à 11 h, un couple migrateur survole Auvernier, départ direction N.

Milan noir. Mars 27, un individu est signalé près de Neuchâtel (W.P.) et un autre aux abords d'Auvernier (D^r Ch. Hⁿ Godet).

Hirondelle rustique. Mars 28, signalées à Neuchâtel.

Rouge-queue titis. Mars 29, cris d'un mâle. — 2-9 Avril soir, près d'Auvernier — Avril 6, à 16 h. cris d'appel d'un mâle, près du Pontet (Colombier).

Roitelet huppé. Fin mars „j'ai observé au dessus de Corcelles, un petit volier d'une dizaine d'individus (W. Brey).

Alouette des champs. Fin mars, près de Trois-Rods quelques alouettes.

Sittelle torché-pot. Avril 2, 4, 6, 7 cris d'appel d'un mâle (Allées de Colombier).

Serin cini. Avril 9, chant du serin méridional, à Bâle: au Zoo, à la Schützenmatt; 10 chant, près de Riehen, près Bâle; 12, au Bruderholz (Bâle Camp^e).

Fauvette babillarde. Avril 9, chant au Zoo. Bâle; 10, dans les vergers de Riehen, p. Bâle.

Rouge queue à front blanc. 11 Avril, première audition, Verger du Pontet, puis le 12; 13 (Colombier), même endroit.

Pigeon ramier. Avril 11, roucoulement du ramier, bois de la Mairesse (Colombier).

Coucou gris. dès la mi-avril on entend le cri de cet oiseau, dans les forêts de Bâle, les futaies de la vallée du Mordasson, le bas du Mont Bondry.

Torcol familier. Mai 6, matin, cris répétés d'un torcol.

Observ^{tr}s

Martinet noir. Mai 7, cris d'un ind., matin 10 h. — jours suivants, même heure, petit volier 5 ou 6 ind.

1) Voir „Ram. de Sapin" 1937, N° 2, p. 18.

2) Voir: „Ram. de Sapin" 1936, N° 4, p. 40.

LA BAIE D'AUVERNIER.⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

Au début du présent chapitre, "Oiseaux", de notre étude, nous relatons le 20 février 1875, près d'Auvernier, la présence d'un vanneau vraisemblablement blessé, dès lors jusqu'au 17 mars 1909, nous n'avions plus reçu cet échassier, sur le pourtour de la baie. A cette dernière, nous observons ^{date} à l'embouchure du Ruissseau des Allées cinq vanneaux huppés et un hûtrier - pie recueillant dans la vase. Cette espèce est d'un passage intermittent - en mars et en septembre - octobre, elle se montre en petits rochers de 1, 2, 5, 10, 12, 20 et même 50 individus (19 octobre 1917); ces migrateurs mènent une vie assez exotique pendant leur séjour chez nous, ils se déplacent des Prés de Reuse vers les champs situés sur le plateau de Besaia et vice versa. - Au même endroit, j'ai la surprise d'observer, le 4 novembre 1911, dans la soirée, un tourne - pierre à collier faillissant sous les pierres de la rive. C'était une vieille connaissance pour nous, que cet oiseau de passage rare dans notre région; en effet, aux Spitzbergen, un lieu de nichaison pour l'espèce, nous l'avions trouvée: en 1906, dans l'Advent Bay - en 1910, à l'embouchure de la Sassen (Golfe des Glaces) et le 28 juillet 1911, dans la baie de Smeerenburg. - Un autre habitant des régions septentrionales est l'hûtrier - pie, que nous observons, toujours dans ce même coin, le 17 mars 1909. Le 26 décembre 1920, je perçois le cri caractéristique de cet échassier, entendu en 1906 et 1910, dans l'Archipel des Sofoten (Norvège). Le bruyillard me cache ce voyageur.

La cigogne blanche survole parfois dans ses migrations notre contrée; je n'ai pu observer qu'une seule fois, un couple de ce grand échassier se promenant dans les champs, près du Bied, le 20 avril 1922.

Un oiseau de belle tenue, c'est le héron cendré dont l'espèce est presque disparue depuis une trentaine d'années des parages de la Baie d'Auvernier (voir: "R. de S." 1917, N° 1, p. 1: le Héron cendré, notes de 1872 à 1916).

Avant de continuer nos notes concernant les habitants ailés de la Baie, ouvrons une parenthèse: Nous avons déjà dit qu'à la suite du retrait des eaux du lac, les roseaux phragmites avaient rapidement envahi les grèves dans leurs parties basses, sablonneuses et quelque peu caillouteuses, et gagnant en surface à chaque printemps; dès la limite terrestre de la phragmitaie une végétation herbacée très dense, entremêlée de très nombreux arbustes, occupe le terrain disponible. Le changement survenu dans les grèves, le développement rapide de ces prairies de roseaux aux panaches inclinés formant rideau, attire les oiseaux aquatiques - grèbes huppés et castagneux, canards marécages, foulques et poules d'eau. Dès le printemps 1907, nous observons régulièrement les allées et venues de cette population aquatique, de jour et de nuit, en été et en hiver, sans arrêt. Après être assuré que ces palmipèdes et ces échassiers s'étaient installés dans cette zone comme oiseaux nicheurs et non point en stationnement, nous adressions au "Département cantonal de l'Industrie et de l'Agriculture" une demande de mise à ban d'une portion de la Baie d'Auvernier pour la protection du gibier d'eau entre Auvernier et le Bied. - Une réunion des délégués des cantons concordataires Fribourg, Neuchâtel, Vaud reconnut le bien fondé de notre requête. - En date du 12 août 1913, le Conseil d'Etat rendit un arrêté "concernant la

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1937 N° 2 p. 19.

« création dans le lac de Neuchâtel d'un refuge de gibier d'eau dans la partie du lac située entre la rive, sur les territoires de Colombier et d'Ausernier, et une ligne droite allant de l'extrémité du Môle d'Ausernier au port de la propriété du Bied, pour une durée de 10 ans ». Puis la durée du refuge fut prolongée de 10 ans 1923 - puis jusqu'au 1 septembre 1933.

A partir de cette date ce fut le Club Juraissien, section de Treyvaux (Boudry) qui fut chargé de la surveillance du refuge.

Depuis sa création il n'a cessé d'abriter des couples nicheurs de grèbes, de canards sauvages, de foulques, etc, au commencement de l'automne les hirondelles et les sonsonnets viennent en grandes bandes pour y nicher.

Reprenons notre étude des oiseaux de la Baie :

A la fin du 7 août 1920, j'observe au bord de l'eau, au Creux des Grenouilles, près Ausernier, un jeune blongios, ce fut ma première constatation certaine de la présence de l'espèce dans la phragmitaie. 1921, cris du blongios dans les hautes de la Batinoire, près de la Réserve; 24 et 25 août, 3 septembre, au même endroit, je fais lever un petit butor. - Durant l'été 1922, à chacune de mes visites dans la Réserve, je perçois le cri du blongios - Dès juin 1923, le petit butor est là, posé au haut de 2 ou 3 roseaux, se chauffant au soleil. De juillet à fin septembre, nombreuses observations, ad. et juv. de l'année. - Comme l'année précédente le petit héron hante la Réserve; en juillet cris, et le 5 août observé un juv. 1924. - De 1925 à 1932 cette espèce paraît avoir abandonné la phragmitaie de la Réserve. - En 1933, un couple a niché dans la corbeille formée par les premières branches d'un saule (Réserve); en juillet - août, cris du blongios, les 1 et 8 août, j'observe un individu mâle.

Le 26 octobre 1932, à l'aube, un chasseur déloge de l'un des grands saules, vers l'embouchure du ruisseau des Allées, un bihoreau solitaire. Cette espèce avait déjà été observée dans les parages du Grand Verger et de Basse-Rouse.

Au commencement de la seconde moitié de mai 1924, un pêcheur me demanda un jour: « Quels sont les gros oiseaux qui émigrent actuellement? J'ai vu un groupe d'oiseaux au vol - ce n'étaient ni des cigognes, ni des hérons; car j'ai déjà pu observer ces espèces dans leurs déplacements; l'on pouvait distinguer leur cou étendu en avant ainsi que leurs pattes allongées en arrière. » - Je dus avouer mon ignorance. - Le numéro de juin de l'Ornithologiste (p. 133) me renseigna, c'étaient des flamants. Ces beaux volatiles ont encore été observés sur le Léman, par M. Rob. Toney, ornithologue émérite et sur le lac de Thourne par plusieurs observateurs (voir: journal "La Diana" juin 1924).

Un ami m'assurait depuis bien des mois que la roselière de la Vigne Ronde donnait asile à des râles d'eau, mais aucune observation de ma part ne vint confirmer son assertion jusqu'au commencement de janvier 1914. Dès ce moment et jusqu'à la fin de mars, j'observe régulièrement un râle à pantalons dans la partie inférieure du cours du Ruisseau des Allées et à chacune de mes visites cet oiseau prenait son essor pour se diriger vers la roselière, à une centaine de mètres plus bas; les 21 février et 7 mars, je fais lever des herbes bordant la rive, un râle d'eau. A fin mars l'espèce est disparue, les roseaux phragmites ayant été fauchés. - En 1915, d'après mes notes, j'ai pu constater la présence de ce râle en janvier, février, novembre et décembre. Puis, ce n'est qu'en automne 1920, dès octobre que mes observations régulières recommencent; un individu est tué près

du Creux des Grenouilles, par un chasseur - député ! ; le 31 décembre je lève encore un râle d'eau près d'Ausemier. L'année suivante, je retrouve (probablement cet individu) les 22 et 26 janvier, dans les mêmes parages. - A la mi-avril, j'observe encore dans cette rosehière 2 ou 3 individus. - Le 7 juin 1923, un râle près de la Vigne Ronde (seule observ.) - Un chat excant capture un râle d'eau dans le petit bouquet de phragmites, ris à ris de la Station d'essais viticoles.

Le roi de cailles ou râle des genêts nicheur régulier dans nos vallées jurassiennes (Val de Travers, Vallée des Terrières, de la Brévine, des Ponts, des Montagnes) passe chaque année dans sa migration d'automne par le Jignoble neuchâtelois et atterrit sur la Fin de Cortaillod, aux Prés de Reuse; seulement lorsqu'il est dans le voisinage des localités du Bas, les fils aériens lui sont fatals.

Comme oiseau hivernant irrégulièrement, nous avons la macouette ponctuée ou girardine, en 1909, nous en observons 2 ind. le 5 janvier, dans les parages du Creux des Grenouilles et un ind. isolé, les 6 et 11 décembre, semillant dans la Patinoire de Colombier; en 1914, j'observe en janvier les 11, 15, 21, 22 et 25 un ind. à la lisière des roseaux ou à la partie inférieure du Ruisseau des Allées; puis, les 10 et 29 décembre 1917, exactement au même endroit qu'en 1914. - Le 3 février 1918, ris à ris de la Station d'essais viticoles, une macouette plonge brusquement au passage du tramway. - En mai et juin 1919, me promenant le long de la rive dans la partie buissonneuse en compagnie de mon basset qui furetait, tout à coup un cri perçant se fait entendre et je vis une girardine s'envoler, j'avais, de ce fait, déduit que l'espèce avait niché dans ces parages. Nous arrivons au 23 décembre, date à laquelle nous observons un individu. L'année 1920 ne confirme point ma supposition; en janvier je lève à plusieurs reprises 2 macouettes dans le Ruisseau des Allées (Durant la période de nichaison aucune observation); puis, le 29 octobre et le 31 décembre observations faites dans les mêmes parages.

Puis dès cette époque, à peu près la même que pour le râle d'eau, disparition de la région de ces deux espèces.

La macouette poussin a été aussi signalée dans les parages du Ruisseau des Allées en même temps que la macouette girardine, je l'ai observée les 21, 23 et 25 janvier 1914. Ce sont mes seules observations concernant cette petite espèce.

Avec le développement des roseaux phragmites apparut en 1908 une nouvelle espèce, ce fut la poule d'eau, échassier élégant, aux contours nets, le dessus de son plumage est brun olivâtre-foncé, le dessous gris-ardoisé et les flancs macquetés de blanc; la base du bec rouge s'étale en une plaque frontale de même teinte; le bas de la jambe est rouge vermillon, puis un anneau jaune, vient trancher avec le vert cru des pieds. Voilà le plumage de printemps, celui d'automne est un peu plus modeste, ses teintes sont assombries. En longeant la phragmitaie, du bloc excantique de la Vigne Ronde aux abords d'Ausemier, j'avais perçu à maintes reprises durant l'automne 1908, un cri spécial "terr, terr" ou "törr, törr", parfois une série de cris stridents signalait mon passage, mais je n'avais pu identifier l'oiseau émetteur de ces bruits. Puis, les roseaux ayant été franchés, puis enlevés, ce coin de la baie devint visible et le 5 janvier 1909 je vis, pour la première fois, s'ébattre à l'eau libre deux poules d'eau. Vraisemblablement un couple, mais il disparut et le 13 avril seulement je revis un individu isolé, puis

les observations cessent pour cette année-là. Pour les années suivantes, nous avons noté :

1910. - De janvier à fin avril, puis en novembre seulement.

1911. - du 20 mars au 10 avril, puis du 25 août à fin décembre.

1912. - de janvier à mi-avril, puis d'octobre à fin décembre.

1913. - observations régulières pendant le premier trimestre, puis disparition, silence complet, quand le 20 mai, j'ai la chance d'observer dans une mare, près du Creux des Grenouilles, une poule d'eau et quelques jeunes en duvet, mais mon approche effraie la famille, tout disparaît; ce ne fut que les 2 et 6 octobre que je retrouvai au même endroit, un adulte suivi de trois poussins ayant la taille d'un merle. - Les 29 et 30 novembre cris aux abords des maisonnettes des pêcheurs près d'Anvernier; puis le 11 décembre, dans la prairie de Colombier, deux poules d'eau vermillent (16 h) à mon retour peu de temps après l'une d'elles est perchée sur un saule voisin; le 21, au même endroit et à la même heure, je trouve trois poules d'eau vermillant.

1914. - Observé un ind, parfois 2, le long du Ruisseau des Allées et le 15 janvier j'observe une buse dépeçant une poule d'eau au bord de ce ruisseau. - le 16, encore une observation ainsi que le 20 et 26. Le 20 février les roseaux sont coupés, ce ne sera que les 6, 7 et 28 mars que j'observerai à nouveau un sujet seul; puis, quelques observations d'un individu isolé en novembre et décembre.

1915. - Ce n'est que dans le dernier trimestre que je puis observer 2 ou 3 poules d'eau, toujours dans le même parcoure.

1916. - Nombreuses auditions des cris de cet échassier dans la roselière durant l'année, nous en avons conclu que l'espèce y avait niché.

1917. - Cet été nous avons perçu maintes fois le sifflement des poussins, précédé ou non du cri d'alerte de la mère. Puis de la fin de l'été, habituellement aux environs de 18 h. observation d'un seul individu (27 sept. 6 & 10 octobre); puis les 14 novembre, 6 & 10 décembre, aperçu 2 poules d'eau à l'embouchure du ruz Chateaux, passant à côté du Château d'Anvernier.

1918. - Observé à l'embouchure du ruisseau du Château, deux poules d'eau (probablement les mêmes qu'en 1917); les 10, 18, 22 janvier, 3, 11, 19, 28 février, 14, 15, 18, 23, 24 mars, 1, 3, 5, 11, 12 avril, dès le 16 disparition. Elles affectionnaient les parages des Bains des Dames, à Anvernier et plus particulièrement un Brise lames protecteur, elles s'y rendaient, depuis l'embouchure du ruisseau, soit en volant soit en nageant. - Un couple a élevé sa couvée près de la Yigne Ronde. - Encore quelques observations en octobre et décembre.

1919. - Observé l'espèce durant toute l'année, cela chaque mois, soit un, deux, trois ou quatre individus; les 3, 6, 7, 9, 11, 12 avril, mon basset fait lever quatre poules d'eau becquetant l'herbe nouvelle dans une gaulle, près des Bains à Anvernier. Le 20 mai, le lac a atteint la cote 430,700, les couples ne sont plus visibles jusqu'au 15 juillet, à cette dernière date, à 19 h. 1/2, nous voyons près des Bains à Anvernier, une poule d'eau suivie de quelques jeunes. Puis observations régulières jusqu'à la fin de l'année.

1920. - Au cours de l'année nous avons constaté l'absence de ces échassiers dans la Réserve, du 8 avril au 17 septembre.

1921. - Observ. du 6 janvier au 24 mars, couple ou individu isolé. - 7 mai, au matin, 2 poules d'eau, puis disparition. Le 8 octobre, je relève la présence de 4 individus; les 20 et 21 j'observe dans la phragmitaie 2 juv. de l'année.

A suivre.

POLYPES D'EAU DOUCE.

par Th. DELACHAUX

Très bas dans l'échelle animale et tout de suite après les êtres unicellulaires (Protozoaires) nous trouvons les Coelentérés qui sont tous aquatiques. Ils forment le 2^{ème} embranchement du règne animal qui se divise à son tour en Spongiaires et en Cnidaïres. Si la plupart des représentants de ces deux sous- embranchements sont marins il en existe tout de même quelques types qui hantent les eaux douces. Dans un article paru ici même, nous avons parlé des Éponges d'eau douce (Rameau de Sapin, juillet 1927); arrêtons-nous cette fois aux Cnidaïres, non moins intéressants que nous rencontrons dans nos eaux. Ils sont modestes, il est vrai, nos petits polypes, à côté des formes si variées de la faune marine: des polypes, des méduses et des coraux. Ils sont incapables de former des terrains, comme ceux qui entourent les îlots d'une ceinture de roches calcaires dans les Océans. Leur petit corps mou est fragile, sans aucune armature et les individus loin de former des colonies de milliers de petits animaux fleurs réunis sur un même socle rigide, mènent une vie individuelle et isolée, généralement de courte durée.

LES HYDRES D'EAU DOUCE, car c'est d'elles qu'il s'agit se trouvent chez nous un peu partout dans les eaux claires, dans les marais ou dans les eaux légèrement courantes. Il suffit de récolter des plantes aquatiques et de les mettre dans un petit aquarium. Après quelques heures de repos, on verra, même à l'œil nu, ces ravissantes floraisons de petites étoiles à six branches montées sur un fin pédoncule, d'un aspect frêle et translucide et que l'on pourrait croire exposées à être détruites au moindre choc. Il en est de diverses couleurs, les unes grises ou brunes, parfois d'un ton orangé, d'autres sont vertes.

Leur fragilité n'est qu'apparente et ce sont bien au contraire les petits crustacés, qui malgré leur carapace de chitine qui deviennent leurs victimes. De même que ces congénères marins, l'Hydre est vorace et se saisit de ses victimes de la façon la plus traître et la plus cruelle, s'il est permis de parler de cruauté chez des êtres aussi primitifs qui ne possèdent ni cerveau, ni yeux et qui semblent réagir par un automatisme, il est vrai, fort ingénieux.

Mais voyons tout d'abord de quoi se compose ce curieux animal - fleur (on appelait anciennement les Cnidaïres, des Anthozoaires).

Il faut se représenter l'Hydre comme un petit sac plus ou moins cylindrique, fixé par son fond sur un objet, plante ou rocher. Sur le pourtour de l'ouverture qui représente la bouche, sont situés 4, 6 ou 8 bras régulièrement espacés et rayonnants. Ce corps et ces bras n'ont aucun squelette ou support quelconque. Le tissu qui les compose est fait de deux couches simples de cellules séparées par une pellicule, l'une est l'ectoderme ou couche externe et l'autre l'entoderme c. a. d. la couche interne. Mais ce qui caractérise ces tissus d'une apparence si fragile, c'est son élasticité fantastique qui permet à l'animal de s'allonger démesurément ou de se mettre en boule en retirant ses bras qui ne sont alors que de petits mamelons à peine - plus longs que larges. Ses bras présentent une particularité: ils sont munis de nodosités dans lesquelles on aperçoit (même à un faible grossissement du microscope) des petits corps brillants, comme, de minuscules

petites bouteilles. Ce sont les cellules urticantes ou cnidoblastes qui caractérisent tout ce sous-embouchement des Cnidaïces. Il est vraiment étrange de trouver chez un être aussi simple que ce petit polype une arme aussi raffinée que ces cnidoblastes et dont il possède de véritables batteries. Chacun de ces appareils est une cellule en forme de poire, contenant intérieurement une seconde vésicule dans laquelle on aperçoit avec un fort grossissement un filament enroulé en spirale. La vésicule est remplie d'un liquide clair. Sur le bord externe de la cellule se trouve une épine: Chacune de ces nodosités des bras est une grappe de ces petits engins explosifs. Il suffit en effet qu'un petit crustacé qui peut avoir une taille 4 ou 5 fois plus grande que l'Hydre, vienne à frotter un de ces bras et plus spécialement un de ces poils situés sur un cnidoblaste, pour que la vésicule interne, sous l'influence de cette excitation soit violemment comprimée. Le filament interne qui est en réalité un tube, est retourné comme un doigt de gant et projeté à l'extérieur. Il se plante comme une canule de seringue dans les téguments de la victime à laquelle est inoculé le liquide contenu dans la petite poire. L'effet est foudroyant! La proie est immobilisée, les bras de l'Hydre se rabattent sur elle et se contractent pour la ramener contre la bouche. Cette dernière se dilate et en un mouvement lent, mais sûr, se coule peu à peu autour de la victime paralysée. Ce petit drame qui tient du cauchemar, se répète à tout instant dans nos mares où vit ce petit monde tout juste encore visible à l'œil nu. Une fois dans ce sac, le petit crustacé (Daphnie ou Cyclops) est digéré et les parties non utilisées sont, après quelque temps, rejetées au dehors par la même ouverture buccale qui a servi à les ingérer, et ce sera le tour d'une autre proie.

Ces batteries urticantes sont trop faibles pour que nous les sentions, mais il n'en est pas de même de certaines espèces marines dont les décharges sont, même pour l'homme extrêmement douloureuses et sont ressenties comme de violentes brûlures.

Lorsque les conditions de vie pour les hydres deviennent moins favorables, par le refroidissement ou par l'échauffement de l'eau ou lorsque la nourriture vient à manquer, on voit apparaître sur le corps de l'Hydre des sortes de tumeurs qui sont les glandes sexuelles et dans lesquelles il se forme un œuf. Celui-ci est entouré d'une forte coque chitineuse dont l'aspect varie selon l'espèce. Cet œuf est capable de résister au froid et à la dessiccation et se développera à nouveau lorsqu'il se trouvera dans des circonstances favorables.

L'Hydre se multiplie d'une autre manière encore et cela plus particulièrement lorsque les conditions de nourriture sont favorables. On voit alors se former à la surface du corps des bourgeons qui se développent rapidement. Ils sont au début en relation avec la cavité intérieure de l'individu mère; puis des bras apparaissent au bout de l'extrémité libre, puis ces bourgeons se détachent pour vivre leur propre vie. Ce procédé est très rapide et explique l'envahissement de certaines eaux par les polypes, parfois aussi des aquariums dans lesquels il se produit une poussée subite à laquelle succède la disparition de l'espèce pendant une année, parfois même pendant deux ans, pour réapparaître à nouveau.

A suivre.

SILURE CAPTURÉ. Des pêcheurs de la Neuveville ont capturé dans le canal de la Thièle, près du pont de Saint-Jean, un silure mesurant 1 m. 65 du poids de 50 kgs. environ. L'animal vivait figurera dans l'aquarium de Berne.

J. R. R.

Hydre. en coupe.
(légèrement schématisée)

- fig. 1. a.) bourgeon prêt à se détacher de la mère.
b.b.) testicules.
c.) œuf en voie de développement.

grossie env. 100 fois.

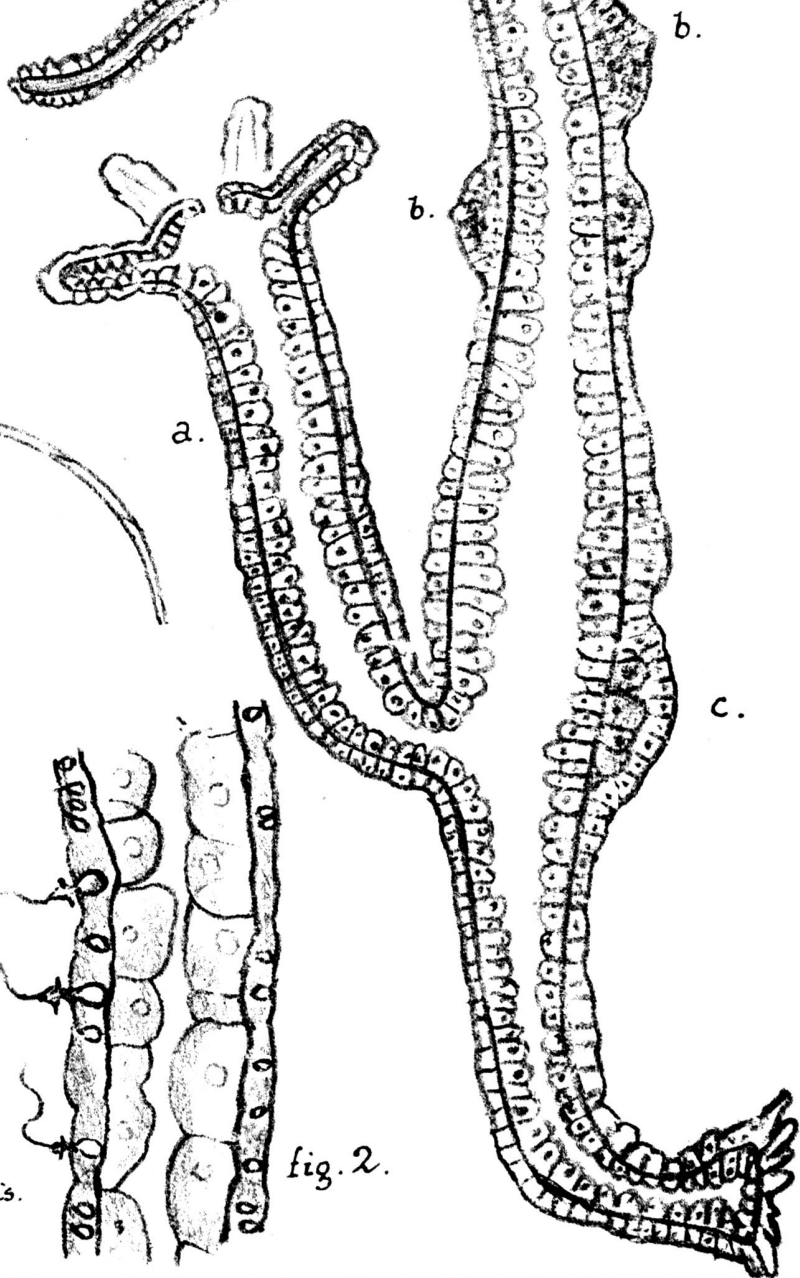
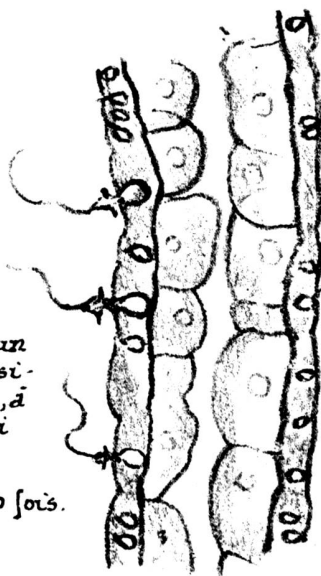
fig. 3. Cnidoblaste dévaginé.
(très grossi)

montrant la complication de ces petits appareils explosifs qui peuvent être comparés à des mines.



fig. 2. Fragment d'un bras montrant la disposition des cnidoblastes et, à gauche, trois de ceux-ci dévaginés.

grossi environ 400 fois.



PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS.⁽¹⁾

PAR CH⁵ EMERY.

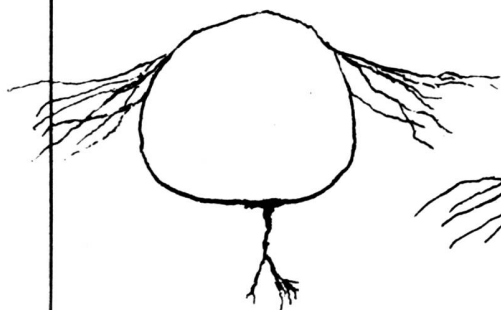
(SUITE)

La volve dans l'exemplaire cueilli le 2 juillet 1936, ainsi que dans cinquantes stations observées, était complètement en terre; je dénommerai ce phallus: *Phallus impudicus* N°1 (fig 1, p. 23). Dans les autres stations par contre, elle était, à part sa base, complètement hors de terre, ce sera le *Ph. impudicus* N°2 (fig. 3a). Ce caractère lié à d'autres dont nous parlerons, me fait penser qu'un de ces champignons est le prototype de l'espèce, l'autre une variété aux caractères bien définis.

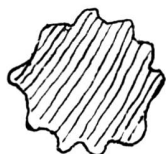
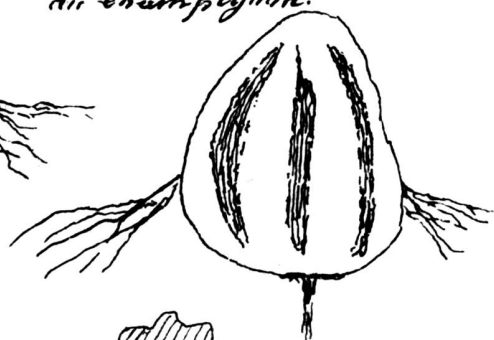
Fig 3a

Volve à sa sortie de terre.

Volve avant la sortie du champignon.



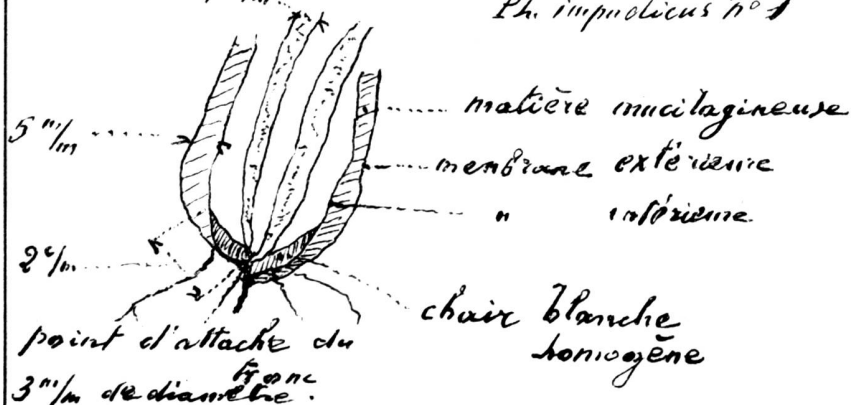
Phallus impudicus n°2.



Coupe transversale

Fig 3c.

Détails de la volve complète.
Ph. impudicus n°1



Cette volve est reliée au mycelium principal par un filament qui parfois lors de la maturité s'oblitére par dessiccation ou par pourriture. La volve porte encore d'autres radicelles. Elle mesure quelque 7 cm. de hauteur et 5 cm. de diamètre, mais peut avoir des dimensions plus restreintes (fig. 3a & 3c). La surface extérieure de la volve du *Phallus* N°1 n'est pas égale, elle présente des enfoncements. Celle du *Phallus* N°2 par contre est très régulière (fig. 3a), apparaît sous la terre qu'elle crée probablement après une longue préparation souterraine et s'élevant au-dessus du sol, livre passage au champignon 3 à 6 semaines après être apparue, mais en général 4 semaines après. Elle prend une forme de plus en plus conique et 2 à 3 jours avant la sortie du champignon sa surface supérieure se plisse (voir: fig. 3a). A ce moment on sent très bien au toucher le sommet du champignon formant coin sous les membranes.

La volve est composée de deux membranes, celle de l'extérieur est opaque et

assez épaisse, celle de l'intérieur est plus ténue et quoique blanche est un peu transparente, mais elle est de très forte résistance. Entre ces membranes se trouve une matière mucilagineuse de couleur blonde chez les *phallus* N°2, ressemblant à la gélatine de viande; son odeur n'est point désagréable, elle rappellerait celle de la rave. L'épaisseur de cette couche est de 5 mm. La volve a un fond très résistant, composé d'un tissu blanc homogène et non poreux, voir fig. 3c & 3b.

A suivre.